

FICHE ACTION 7

Comment mieux vivre ensemble ?

Ce projet implique l'ensemble de la communauté scolaire. Certains adultes sont particulièrement concernés : les professeurs principaux des classes concernées, le Conseiller Principal d'Education, le professeur documentaliste, les professeurs d'arts plastiques. Une dynamique de réflexion s'installe lors des interventions et aboutit à la production d'affiches. Des échanges sont engagés autour du vécu des élèves et des adultes de l'établissement en matière de respect de l'environnement, des personnes et du matériel. Un concours d'affiches est organisé avec constitution d'un jury d'adultes et d'élèves. La motivation des élèves est stimulée par l'envie de réussir et de gagner des récompenses.

Les objectifs :

- Permettre aux élèves de réfléchir aux comportements positifs à adopter dans la classe et dans l'établissement ;
- Susciter une réflexion de chaque classe concernée à partir de productions effectuées en petits groupes ;
- Sensibiliser les autres élèves de l'établissement grâce à un affichage des productions des élèves ;
- Faire prendre conscience aux élèves de la dangerosité de certains comportements ;
- Améliorer les relations adultes/élèves grâce au travail sur un projet commun ;
- Impliquer les adultes de l'établissement dans l'éducation à la citoyenneté.

Quelques propositions :

Une réunion de préparation (1 heure) est organisée avec les adultes porteurs du projet. Les interventions dans les classes se déroulent sur une durée de 2 heures par classe encadrées par deux intervenants de l'AROEVEN et au moins un adulte du collège sur le thème du « mieux vivre ensemble au collège. ».

A l'interne, un concours d'affiche est mis en place. Le jury est généralement composé d'une équipe pluri catégorielle d'adultes (parents, enseignants, CPE ...) et de délégués. Une valorisation des productions (1 heure) des élèves est organisée devant des adultes et des élèves. Une réunion de bilan (1 heure) est organisée avec les adultes porteurs du projet. Une analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

AROEVEN de Rouen - Rectorat
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex
Tél / Fax : 02 35 98 01 80
Email : aroeven@ac-rouen.fr
[Http://aroeven.spip.ac-rouen.fr](http://aroeven.spip.ac-rouen.fr)

